

GROUPE "USAGE DE LA DONNÉE ET ÉTHIQUE"

Exploitation des données collectives et accompagnement à la traçabilité individuelle

Les usages de la donnée existants en SSTI sont la traçabilité individuelle au quotidien et, par ailleurs, la participation à des enquêtes nationales ou des projets d'analyse collective locale.

L'utilisation des données suscite des questionnements de la part de Services. En conséquence, Présanse a mis en place un groupe de travail : **Usage de la donnée et éthique**, composé de personnels des Services spécialistes de ces questions et d'experts reconnus sur ces sujets, dans le dessein d'accompagner les SSTI à l'usage au quotidien des données, dans le respect des règles éthiques face à des besoins locaux et d'autres nationaux.

Une première réunion s'est tenue en février dernier et a été l'occasion :

- ▶ de présenter le contexte de l'usage de la donnée en Santé au travail,
- ▶ de définir le périmètre des travaux à venir du groupe,

- ▶ d'identifier les questions à traiter, à savoir :

- les différentes finalités d'usage de la donnée (Pilotage, Prévention, Alerte, ...),
- les différentes modalités d'usage de la donnée,
- les compétences requises en SSTI pour faire usage des données,
- les valeurs éthiques à promouvoir pour faire usage de la donnée,

- ▶ de réfléchir à la priorisation des actions.

En outre, lors de cette réunion, un plan de travail a pu être établi pour l'année 2018 et deux nouvelles séances de travail ont d'ores et déjà été arrêtées. ■



Composition du Groupe Usage de la donnée et éthique

- ▶ **Dr Corinne LETHEUX**, Médecin Conseil, PRÉSANSE, Paris
- ▶ **Pr Xavier DEPARIS**, Directeur de la filière prévention – SSTRN – Nantes
- ▶ **Mme Amélie MAUROUX**, Adjointe au Chef du département Conditions de Travail et Santé de la DARES, Administratrice de l'INSEE, DARES, Paris
- ▶ **Mme Marie MURCIA**, Docteur en épidémiologie, Coordinatrice scientifique régionale Evrest, APST Centre, Blois
- ▶ **Dr Sylvie ROMAZINI**, Médecin du travail, Santé au Travail Provence, Aix-en-Provence
- ▶ **Pr Yves ROQUELAURE**, Professeur de médecine du travail, Service de Médecine du Travail et Pathologie Professionnelle – Laboratoire d'Ergonomie et d'Epidémiologie en Santé au Travail, Université d'Angers, Angers
- ▶ **Dr Esther SZWARC**, Médecin du travail, OPSAT Franche Comté, Vesoul
- ▶ **Dr Florian TONE**, Médecin du travail, Responsable Service Epidémiologie-Statistiques, Pôle Santé Travail Métropole Nord, Orchies
- ▶ **M. Serge VOLKOFF**, Ergonome et Statisticien, Centre d'Etudes de l'Emploi (CEE), Noisy-le-Grand
- ▶ **Pr Peter WESTERHOLM**, Professeur émérite – Département des sciences médicales, médecine du travail et de l'environnement, Université d'Uppsala, Uppsala - Suède

TÉLÉMÉDECINE

Éléments de définition

La télémédecine est une forme de pratique médicale à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication.

Elle met en rapport, entre eux ou avec un patient, un ou plusieurs professionnels de Santé, parmi lesquels figurent nécessairement un professionnel médical et, le cas échéant, d'autres professionnels apportant leurs soins au patient.

La télémédecine recouvre sous un même vocable cinq types de prise en charge :

- ▶ La téléconsultation ▶ *consultation à distance.*
- ▶ La télé-expertise ▶ *avis d'experts à distance sur la base d'informations médicales.*
- ▶ La télésurveillance médicale ▶ *surveillance et interprétation à distance de paramètres médicaux.*

- ▶ La téléassistance médicale ▶ *assistance à distance d'un autre professionnel de Santé.*
- ▶ La régulation médicale ▶ premier diagnostic, par téléphone, assuré par le SAMU/centre 15 en amont d'une prise en charge aux urgences.

Présanse et sa Commission Système d'Information assurent une veille sur les différentes initiatives en Santé au travail, et dont les résultats sont ainsi communiqués dans les rubriques médico-techniques des Informations Mensuelles et du site Présanse.fr. ■